

ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ETIENNE
Quatre lignes : 59-02 59-94
téléphoniques : 59-01 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, Rue Richelieu
Téléphone : Richelieu N° 39-67 et 39-58
LYON, 28, quai Augagneur - Tel. Monecy 86-19
BOULOGNE, 14, cours de la République - Tel. 22-12
LE PUY, 1, place du Bourg - Tel. 23-23
VICHY, 3, rue Teste-du-Mailler - Tel. 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Teléphones 9-94
La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brunet & Cie

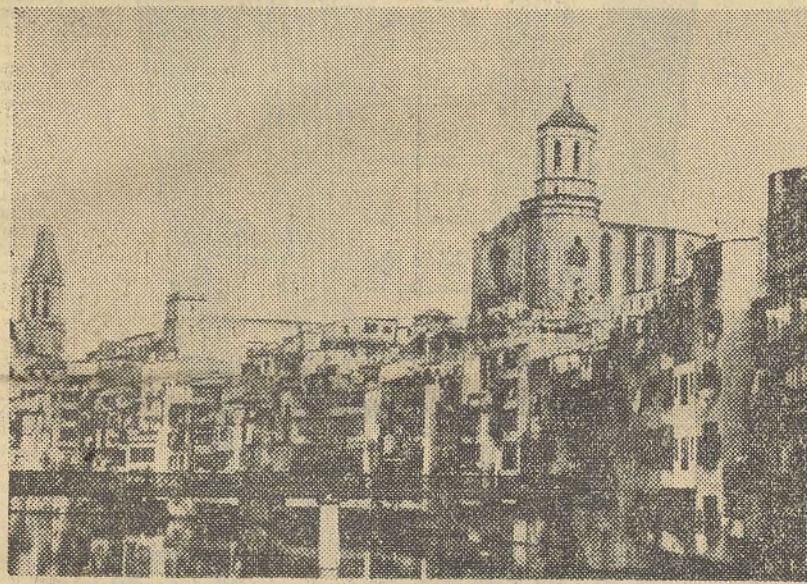
La Tribune REPUBLICAINE

1939 - 41^e Année - N° 36

50 centimes

LA GUERRE DES DEUX ESPAGNES

Les troupes franquistes sont entrées à Gérone



Gérone, dans laquelle les franquistes sont entrés (Photo Keystone).

Burgos, 4 février.
On annonce que le corps d'armée de Navarre est entré, ce matin, à 10 h. 30, à Gérone.

Le communiqué de Salamanque

Salamanque, 4 février.
En Catalogne, nos forces, qui ne cessent de poursuivre l'ennemi en brisant sa résistance, ont conquis, dans le secteur nord, le village de Prats de Llobregat et les positions d'El Grau et Casa Serraseca et plusieurs autres.

Dans le secteur de Vichy, nous avons occupé toute la rive droite de la rivière Ter, depuis le confluent du torrent Sorrius, jusqu'au nord du village de Tabernolas, qui a été occupé.

Dans le secteur de Montcada, nous avons occupé le village de Vilardell, San Pedro de Corcada, Santa Coloma de Farnes, Valcanera, Francia, Riudellots, Espolla et San Feluà de Buxalleu.

Dans le secteur de la côte, nous avons occupé Caldas de Malavella et

au cours des mois sanglants du début de la Révolution se montrent féroces, ont été pris de peur à la vue des uniformes des gardiens de la paix. Il s'agit de Mora y Escuder Andrade, 34 ans, né à Tarragone, ex-tesorero, exerçant les fonctions de conseiller au conseil municipal public pour les relations extérieures, publié par Cortes y Alvaras Joachim, 31 ans, né à Ubeda, exerçant les fonctions de commissaire du peuple aux armées. Ils étaient porteurs de plusieurs revolvers et de cartouches. Ils avaient également, à leur disposition, une très forte somme d'argent. Ils ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt, sous l'inculpation d'entrée irrégulière en France et de fraude.

D'autre part, la gendarmerie a arrêté José Soler Peralta, né en 1899, à Figueras, réputé pour avoir été un exécuteur dans cette ville. Des personnes qui ont échappé aux massacres de Barcelone, à Cardedeu, et d'autre part, à Puigcerdà, ont installé aux terrasses des cafés plusieurs assassins de Gérone et de Figueras. (Hayas)

M. Léon Bérard a été reçu

par le ministre des Affaires étrangères

de Burgos

Burgos, 4 février.

M. Léon Bérard a été reçu ce matin à l'Hôtel de Ville de Bilbao par le maire et plusieurs conseillers municipaux. Le maire lui a fait don de deux précieuses éditions anciennes en parchemin des « Fuentes », et ordonne à la ville de Bilbao de faire ériger une statue à cet auteur.

Un déjeuner intime, auquel assistaient plusieurs personnalités, ainsi que des membres de la colonie française, lui a été offert au club nautique.

Après avoir visité différentes usines M. Léon Bérard est reparti pour Burgos où il est arrivé cet après-midi. Il sera reçu dans la soirée par le général Jordana.

Les changements dans le haut personnel de la Reichsbank

Berlin, 4 février.

Le remplacement à la tête de la Reichsbank du docteur Schacht par le docteur Funk, qui avait été accompagné d'un changement à la vice-présidence de la Reichsbank est suivie maintenant par de nouveaux changements dans le comité directeur de l'institut d'émission du Reich.

M. Schacht, à Bilbao, a été relevé de leurs fonctions par le Führer et remplacé par le directeur ministériel Lange, du ministère de l'Économie, et Bayroffer, du ministère des Finances.

Les changements effectués jusqu'à ce jour, y compris celui de M. Schacht dans le comité directeur de la Reichsbank, s'élèvent ainsi à cinq personnes.

Le bruit de l'imminente démission à Berlin de M. Schacht, avait été provoqué par un mémoire sur la situation financière et les conditions de financement des dépenses publiques remis au Führer par le président de la Reichsbank et qui était contesté par huit membres du comité directeur. Il semble que la mesure qui a abouti le docteur Schacht, devra être étendue progressivement aux autres signataires.

Deux Espagnols arrêtés à Perpignan

Perpignan, 4 février.

Parmi les nombreux Espagnols réfugiés, la police détecte de nombreux anarchistes qui auraient commis en Catalogne de nombreux crimes. Ces hommes qui, chez eux,

nos troupes, à l'heure où elle commence à transmettre, se trouvent à Perpignan, à la Casa de la Selva.

Avgust effectue une avance très importante. Elles se trouvent à 10 km d'Urgell. Les prisonniers que nous avons faits, hier, dépassent 1.400.

1.200 miliciens gouvernementaux se rendent en Espagne nationaliste

Bayonne, 4 février.

Un important détachement, composé de 1.200 miliciens gouvernementaux espagnols, venant de la Catalogne, est arrivé, aujourd'hui, à Bayonne. Il a été dirigé, aussi, vers l'Espagne nationaliste, pour laquelle tous ces hommes ont opté.

Deux Espagnols arrêtés à Perpignan

Perpignan, 4 février.

Parmi les nombreux Espagnols réfugiés, la police détecte de nombreux anarchistes qui auraient commis en Catalogne de nombreux crimes. Ces hommes qui, chez eux,



A la gare de Bourg-Madame, les soldats français du service d'ordre ravitaillent femmes et enfants avant leur départ pour les camps. (Photo Keystone).

M. Georges Bonnet se rendra-t-il à Berlin ?

Paris, 4 février.

Le Jour-Echo de Paris, dans son numéro d'aujourd'hui, publie la dépêche suivante de son correspondant Berlin :

Il est fortement question, dans de nombreux milieux berlinois, d'une visite prochaine de M. Georges Bonnet au gouvernement du Reich.

Le ministre français des Affaires étrangères arrivé à Berlin vers hier soir. Sa visite serait une réponse au voyage effectué à Paris au début de décembre par M. von Ribbentrop.

On ne possède encore aucune confirmation officielle au sujet de cette prise de contact franco-allemande qui provoquerait naturellement dans la capitale du Reich une vive sensation.

Dans les milieux politiques et diplomatiques de Paris, on déclarait hier soir que cette nouvelle était inexacte.

Dans l'Œuvre, Mme Geneviève Tabouis signalise le même bruit et le fait suivre de cette information :

De Londres, on nous confirme que le voyage à Berlin de M. Georges Bonnet n'aura certainement pas lieu dans les délais indiqués au début de l'après-midi, par différentes agences anglaises.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères poursuit à Paris des efforts pour empêcher son effacement d'amener l'Allemagne à user de toute son influence sur l'Italie pour éviter que la question Méditerranéenne et celle d'Espagne ne se posent avec une acuité préjudiciable au maintien de la paix.

A Paris, dans l'entourage du ministre des Affaires étrangères, on déclare inexactes les informations concernant un voyage prochain de M. Georges Bonnet à Berlin.

M. Hitler convoque une grande conférence à Berchtesgaden

Mme Geneviève Tabouis donne, d'autre part, les renseignements suivants :

Hitler a convoqué une conférence à Berlin-Rosenthal pour examiner la situation. Cette conférence regroupe jusqu'à lundi, à Berchtesgaden, les grands officiers de l'Amirauté et le grand état-major allemand. Le maréchal Goering y assistera également. Au cours de cette conférence seraient examinées les modifications qu'il paraîtrait opportun d'apporter aux plans de mobilisation à la suite des déclarations du président Roosevelt.

Si on tient compte des dispositions

des différentes personnalités qui vont participer à ces conférences on peut envisager que deux tendances s'affronteront. La première tendrait à pousser Hitler à brusquer les choses sans prétexte que les Etats-Unis se sont préparés à une guerre malgré qu'ils ne le sont pas et que plus tard, le succès sera plus favorable aux Allemands.

Le deuxième intime, auquel assistaient plusieurs personnalités, ainsi que des membres de la colonie française, lui a été offert au club nautique.

Après avoir visité différentes usines M. Léon Bérard est reparti pour Burgos où il est arrivé cet après-midi. Il sera reçu dans la soirée par le général Jordana.

Les changements dans le haut personnel de la Reichsbank

Berlin, 4 février.

Le remplacement à la tête de la Reichsbank du docteur Schacht par le docteur Funk, qui avait été accompagné d'un changement à la vice-présidence de la Reichsbank est suivie maintenant par de nouveaux changements dans le comité directeur de l'institut d'émission du Reich.

M. Schacht, à Bilbao, a été relevé de leurs fonctions par le Führer et remplacé par le directeur ministériel Lange, du ministère de l'Économie, et Bayroffer, du ministère des Finances.

Les changements effectués jusqu'à ce jour, y compris celui de M. Schacht dans le comité directeur de la Reichsbank, s'élèvent ainsi à cinq personnes.

Le bruit de l'imminente démission à Berlin de M. Schacht, avait été provoqué par un mémoire

sur la situation financière et les conditions de financement des dépenses publiques remis au Führer par le président de la Reichsbank et qui était contesté par huit membres du comité directeur.

Il semble que la mesure qui a abouti le docteur Schacht, devra être étendue progressivement aux autres signataires.

Le Conseil national du Parti socialiste S.F.I.O. se réunira les 4 et 5 mars prochain

Londres, 4 février.

Le secrétariat du Palais de Buckingham a publié jeudi matin une communiqué officiel annonçant que lors de leur prochaine visite officielle à Londres, le président de la République française et Mme Lebrun seront invités par le roi George et la reine Elisabeth à assister, le 22 mars, à une représentation de gala à l'Opéra royal de Covent Garden.

Cela sera la première fois depuis 1913 que les souverains britanniques donneront à l'Opéra royal une soirée de gala en l'honneur d'un chef d'Etat.

Le programme comprendra des danses par le corps de ballet de Vic-Wells, dont la directrice est Miss Ninette de Valois, et qui comprend soixante-dix danseurs et danseuses, l'orchestre philharmonique de Londres se fera entendre à cette représentation.

Le Conseil national du Parti socialiste S.F.I.O. se réunira les 4 et 5 mars prochain

Paris, 4 février.

La commission administrative du parti socialiste S. F. I. O. a fixé aux 4 et 5 mars prochain, la tenue du conseil national ordinaire. Il a décidé de prendre à son compte l'intention manifestée par le parti ouvrier belge de rejeter la conférence des partis socialistes français, anglais, belge et hollandais.

Le Conseil national du Parti socialiste S.F.I.O. se réunira les 4 et 5 mars prochain

Paris, 4 février.

On annonce aujourd'hui dans les meilleurs offices que, le 13 janvier dernier, trois jours avant que ne commencent les attentats qui se produisent sur plusieurs points du territoire anglais, lord Halifax avait

UNE CRISE MINISTÉRIELLE EN YOUGOSLAVIE

LE CABINET STOYADINOVITCH A DÉMISSIONNÉ



M. STOYADINOVITCH
(Photo Henri Manuel).

Belgrade, 4 février.
Une crise ministérielle s'est déclarée au sein du gouvernement Stoyadinovitch. Cinq ministres, dont les deux ministres musulmans et les deux ministres slovènes, ont démissionné.

Le problème croate est la cause de la crise

La crise gouvernementale ouverte aujourd'hui date depuis plusieurs semaines, surtout depuis les élections du 11 décembre 1938 qui ont clairement démontré la force du mouvement croate de M. Vladimir Matchek et de l'opposition serbe coalitionnée avec les Croates.

Nous pensons que le gouvernement, dans sa composition actuelle, constitue un obstacle à la solution de cette grave question et nous avons l'homme pour cette raison, de donner notre démission des fonctions que nous exerçons dans votre gouvernement.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

On déclare que notre ministre des Affaires étrangères, M. Djafet Kulenovitch, ministre sans portefeuille, a été nommé à la tête de l'ambassade de Paris.

La revalorisation des bois et des productions agricoles

Une interpellation de M. Maurice Thiolas

Paris, 4 février.
M. Maurice Thiolas vient de déposer sur le bureau de la Chambre une demande tendant à interroger le gouvernement sur les mesures nécessaires contre la crise dont souffre l'exploitation forestière ainsi que l'écoulement des produits agricoles et d'élevage.

Le tourisme en Haute-Loire

Pour le crédit hôtelier

Brioude, 4 février.
La Fédération paysanne et artistique de la Haute-Loire communique :

Nous avons appelé à diverses reprises l'attention sur l'importance des ressources que pouvait tirer notre département du tourisme et notamment de l'industrie hôtelière. Nous faisons connaître les conditions générales des prêts qui peuvent être actuellement consentis par la Caisse centrale de crédit hôtelier, intérêt et durée de ces prêts, les demandes de prêts doivent être adressées à cet organisme, 22, rue d'Anjou, et une demande de bonification d'intérêts peut être faite parallèlement au ministère de l'Economie nationale.

La Fédération paysanne et artistique est à la disposition des intéressés pour leur prêter sa collaboration. Cette bonification, dont chaque année est fixée actuellement à 3,40 %, soit exactement la moitié des conditions de la Caisse de crédit.

Les conditions générales des prêts qui peuvent être consentis par la Caisse de crédit hôtelier et commerciale sont les suivantes :

Art. 1. — Les prêts consentis pour une durée de 10 ans avec un maximum de 150.000 francs par emprunteur, au taux de 6,80 %. Des bonifications d'intérêt peuvent être accordées par le ministre des Finances et par le ministre de l'Economie nationale. On gage ou un nantissement du prêt est affecté par l'emprunteur en garantie, les demandes de prêt doivent être adressées aux deux ministres.

Il y a, d'autre part, certaines conditions particulières pour la constitution des dossiers et nous sommes à la disposition de ceux de nos compatriotes qui en manifesteront le désir pour les leur indiquer.

F. P. A. H. L.

Légion d'Honneur

Le Puy, 4 février.
Nous sommes heureux de rentrer dans les promotions du ministère de l'Intérieur, dans la Légion d'honneur, le nom du Dr Théodat, conseiller général du canton d'Auzon. Le Jean-Alfred Théodat, qui reçoit la rosette d'officier, est originaire de Saint-Genès-Champanier. Il était depuis peu établi dans la Haute-Loire quand éclata la guerre. Le jeune médecin fit en qualité de chef de service de santé dans les unités combattantes. Sa belle conduite lui fut attribuée la croix de chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire.

Rentré au Puy, il y reprit l'exercice de sa profession, s'attirant dans toute la contrée l'estime et la confiance. Au point qu'en 1920, lorsqu'il s'agit de désigner le successeur du docteur Gante à l'assemblée départementale, c'est à lui que les républicains du canton pensèrent tout de suite.

Depuis dix-huit ans, il n'a cessé de rendre ce mandat.

À son conseil général, le docteur Théodat est entouré de la considération unanime. Elle s'est, d'ailleurs, affirmée dans le choix qui a été fait de lui pour un siège de vice-président.

Nous adressons au nouvel officier l'expression de nos sincères félicitations.

Loterie Nationale

BÉBÉ-SPORT

Rue Centrale, à LYON
6, Rue Michel-Rondet, ST-ETIENNE
a gagné

au Tirage de la 1^e Tranche 1939

1 lot de 100.000 fr.
1 lot de 80.000 fr.
2 lots de 50.000 fr.
24 lots de 20.000 fr.
33 lots de 10.000 fr.
33 lots de 5.000 fr.

et 844.050 fr. de lots de 1.000 fr.
220 fr.
110 fr.

soit un total de :

2.099.050 fr. de gains
à cette Tranche
Total de gains pour 1938 :
31.299.750 fr.

En vente à Saint-Etienne :
BÉBÉ-SPORT, rue Michel-Rondet,
et dans les Bureaux de tabacs.

Deux nomades arrêtés au Puy

Ils étaient recherchés par le Parquet de Thiers

Le Puy, 4 février.
La gendarmerie du Puy a mis en état d'arrestation, en vertu d'un extrait de jugement communiqué par le parquet de Thiers, deux nomades : Coussaint Augustine, 33 ans, et Cousatin André, 29 ans.

Coussaint Augustine sera probablement laissé en liberté provisoire, car son mari est déjà sous les verrous et dans la roulotte six enfants en bas âge n'ont qu'elle pour leur donner des soins.

Le Congrès de la Fédération musicale du Centre et le festival de musique d'Issoire

Issoire, 4 février.

Après Clermont-Ferrand, l'an dernier, c'est Issoire, qui, cette année, recevra, le dimanche 28 mai (dimanche de la Pentecôte) les Congressistes de la Fédération musicale du Centre et leur offrira le siège de leurs assises.

La Société lyrique d'Issoire, à laquelle sont joints le Comité des fêtes du Conseil municipal et le Gouvernement commercial, industriel et agricole d'Issoire, organise pour le même jour, un festival de musique auquel les sociétés de toute la région du Centre sont cordialement invitées.

Les Congressistes, qui ont été déplacés le 26 mai devant le déplacement d'Issoire, n'auront certainement pas à le regretter ; cette coquette petite ville, n'est-elle pas jalouse de la réputation de son accueil. De plus, il aura l'occasion, autrement dit, le plaisir d'entendre et d'applaudir l'Harmonie municipale de Ichy, qui a bien voulu assumer les fonctions de musique d'honneur.

L'Exposition colombophile et avicole de Thiers

Thiers, 4 février.

Voici le règlement de l'exposition colombophile et avicole, organisée par le Messager et Eclairier Thiersois, et qui aura lieu les 18 et 19 février.

Article premier. — L'exposition est ouverte à tous les aviculteurs, amateurs ou professionnels, s'intéressant à l'élevage des animaux de basse-cour et pour les pigeons-voyageurs. Les colombophiles et avicoles d'une Foire-avifaune et musée de l'autorisation préfectorale.

Art. 2. — Seront acceptés tous les animaux de basse-cour (pigeons, poules, canards, lapins, etc.) dans les conditions suivantes :

Art. 3. — Les pigeons-voyageurs, tous les sujets bâgues conformément aux règles fédérales en vigueur.

Art. 4. — Toutes les demandes d'inscription devront arriver le 24 février 1939 parvenir à M. Paure, 19, rue Docteur Lachamp, à Thiers (P.-d.-F.) et ne seront acceptées qu'autant qu'elles seront accompagnées de tout document, sur imprimé, fourni sur demande.

Art. 5. — Tous sujet reconnaîtront malade ou dans un état tel qu'il laisserait des doutes sur son état de santé, seraient refusés.

Art. 6. — Le nombre d'animaux admis par chaque exposant est limité.

Art. 7. — Les droits d'inscription sont de 10 francs pour les deux sections, 15 francs pour les deux sections et 20 francs pour les deux sections et 25 francs pour les deux sections.

Devant le C. O. d'Orléans récemment descendu de division d'honneur, les hommes de Méteiguer auront à faire à forte partie ; mais jouant sur leur terrain, les centraux gardent toutes leurs chances.

Le championnat de France, le S. C. Montluçonnais, rencontrera l'U. S. du Barry (2). Les violettes en forme paraissent devoir prendre le meilleur.

Le Stade Clermontois se rendra à Tulle en amical. Les stadiques prendront un galon de tout premier ordre, mais auront du mal à bien se comporter devant les excellents du S. C. Montluçonnais.

L'A. S. Montferrandaise (2) recevra le F. C. Digoïn, dernier entraîneur pour les hommes de Marmayou avant les championnats de France. Les Montferrandais remporteront une nette victoire sur les visiteurs.

Le championnat de France, le S. C. Florinois (1) champion du centre de 2^e série, recevra les prochains deux derniers du championnat. Les deux équipes étaient animées d'un excellent esprit rugbystique. Les « Stadiques » se doivent d'emporter.

Les juniors Montferrandais rencontreront eux du S. C. Montluçonnais au Diénat. Tandis que ceux du F. C. Moulinnois se rendront à Roanne rencontrant N. A. C. Roanne.

Le 1^{er} et 2^{me} cas au présent au pré sent règlement seraient donc au profit du Comité et sera sans appel.

Art. 10. — Tous exposants engagés des sujets composés l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Art. 11. — Les prix des engagements sont entièrement réservés en prix en espèces dans chaque section moins 20 % pour frais et honoraires.

Art. 12. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité de l'Exposition.

Art. 13. — Les exposants engagés des sujets composés l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Art. 14. — Les prix des engagements sont entièrement réservés en prix en espèces dans chaque section moins 20 % pour frais et honoraires.

Art. 15. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 16. — Tous exposants engagés des sujets composés l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Art. 17. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 18. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 19. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 20. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 21. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 22. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 23. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 24. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 25. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 26. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 27. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 28. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 29. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 30. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 31. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 32. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 33. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 34. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 35. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 36. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 37. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 38. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 39. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 40. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 41. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 42. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 43. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 44. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 45. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 46. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 47. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 48. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 49. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 50. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 51. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 52. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 53. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 54. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 55. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 56. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 57. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 58. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 59. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 60. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 61. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

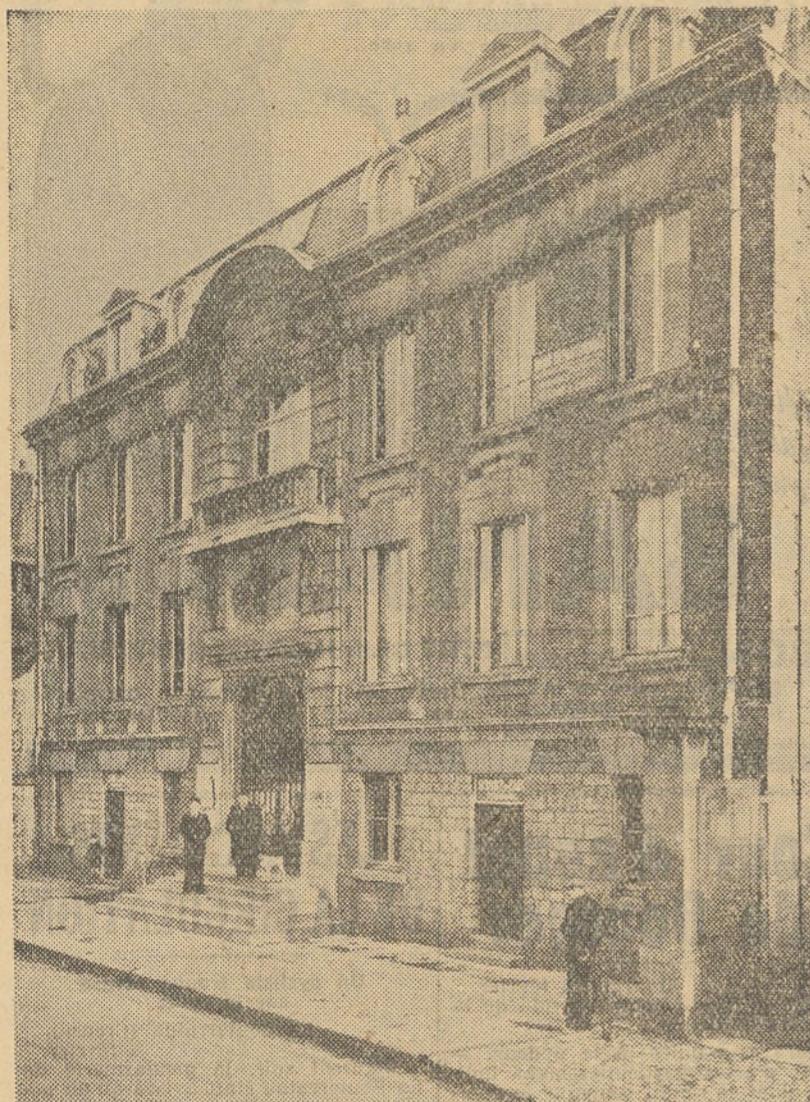
Art. 62. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 63. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Art. 64. — Le Jury sera composé de membres compétents, désignés par le Comité et sera sans appel.

Dans un mois les mineurs de Saône-et-Loire tiendront leur neuvième congrès

Montceau-les-Mines sera le siège
de ces importantes assises



Le siège du Syndicat des Mineurs, à Montceau-les-Mines

(Photo Hélot, Montceau-les-Mines.)
Montceau-les-Mines, 4 février.
Dans leur propre salle, l'Amicale républicaine et socialiste de Saône-et-Loire tiendra ses assises annuelles. Paternal, trésorier de la Fédération nationale des Travailleurs du sous-sol, a déjà promis de présider ce neuvième congrès. C'est une marque de solidarité à laquelle tous les mineurs de la région ont été sensibles.

Mais il convient de souligner quelle importance prend cette prochaine assemblée en regard de l'évolution sociale. Tous les citoyens Mathus, Nadier, Emorin, Grochovitch, Dubois, Chalot, Dubuisson, Poizeau et Lessible présenteront à leurs camarades, mandatés par les sections, des rapports sur des sujets corporatifs. D'ores et déjà, il est aisé de prévoir que les uns et les autres, louant le magnifique esprit d'union qui anime les mineurs de Saône-et-Loire, insisteront pour que soit plus complet encore le regroupement ouvrier.

Le rapport moral de Mathus

Une fois de plus, c'est l'animateur du mouvement syndical mineur dans la région qui développera le rapport moral.

Sans déformer ce document, on peut indiquer qu'en effet Mathus rappelle les délégations conduites par Tissier et lui auprès de la direction.

« Les gendarmes », dit-il notamment, « augmentent uniforme que nous avons obtenu en février, celle de 6 % en septembre, l'attribution de la prime de Sainte-Barbe à tous les retraités, principalement au bureau administratif, aux seuls restitués de la Caisse patronale. De nombreux camarades ont aussi obtenu du travail à la mine, grâce à nos interventions. »

Evoquant les diverses élections auxquelles il fut procédé, le rapport moral constate :

« Nous avons eu, cette année, la charge d'assurer la permanence renouvellement du mandat des délégués élus au conseil national des élus de la Caisse autonome de retraites des ouvriers mineurs. Nous avons obtenu, grâce à l'Amicale, l'assurance que les deux dernières élections, celle de 1938 et celle de 1939, étaient valides. »

C'est ensuite l'exposé des représentations du Syndicat assurées par les militants, tant à l'Union départementale qu'à la Fédération, à la C. G. T., etc., etc.

Le rapport moral traite ensuite de la presse syndicale.

LA SOLIDARITÉ

Il s'étend enfin sur l'effectivité solidaire des mineurs :

« Notre effort de solidarité fut grand au cours de 1938. Nous avons recueilli et adressé en faveur de nos camarades espagnols plus de 25.000 francs. »

De nombreuses collectes ont été organisées, en particulier dans les basins, l'issue de la grève du 1er novembre, notre collègue général fut fait en faveur de nos camarades de la bonneterie qui avaient été arrêtés pour un laps de temps plus ou moins long. Il fut alors rapporté la somme de 6.576 francs, à laquelle il faut ajouter les versements d'une journée de travail par nos camarades de la Caisse de secours, la surface, président de la Caisse de secours, secrétaire du Syndicat et concierge.

Nous avons également au sein du Conseil d'administration, il fut élevé donc, en tout état de cause, certificat que tous nous avons eu le soin de venir à leur soutien. »

Quatre d'entre eux sont en relations continues avec nous au sein du Conseil d'administration, il fut élevé donc, en tout état de cause, certificat que tous nous avons eu le soin de venir à leur soutien. »

Et Mathus de conclure :

« A l'occasion de la préparation du budget de 1939, l'administration avait proposé de réaliser l'idée de situation demandée par les requérants. »

« Mais la loi de finances du 31 décembre 1938, fixant le budget de 1939, ne contient aucune mesure portant amélioration de la situation d'un certain ouvrier quelconque de personnel des P. T. T. »

Il n'est pas possible, dans ces conditions, de réaliser, du moins quant à présent, le désir dont vous vous êtes fait le bienveillant interprète.

Veuillez agréer, M. le député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre des P. T. T.,
Le Conseiller d'Etat,
Directeur général
des Services du Cabinet,
Signé : Illisible.

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

« Nous avons transmis toutes leurs recommandations sur le plan national, et, si nous ne leur avons pas encore apporté la ligne, nous pouvons bien comprendre dire que les résultats acquis depuis quelques années sont appréciables. »

Et Mathus de conclure :

TRÊVE EN CHAMPIONNAT... VOICI LA COUPE !

Sète, St-Etienne, le Racing, Cannes, Lille, Fives, l'Excelsior et Rennes sont favoris et devraient accéder aux quarts de finale

A Clermont-Ferrand les Stéphanois devront se méfier de Reims équipe complète et ardente qui domine le lot de deuxième Division

Ils sont seize candidats... seize clubs méritants dont les joueurs bien entraînés s'apprêtent à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Ce soir pourtant... ils ne seront, en principe, tout au moins, plus que huit qualifiés, huit participants à ce tour encore plus glorieux qui constituera l'avant-dernière étape avant la fameuse match joué devant le Président de République.

La proximité de l'apothéose, l'importance des rencontres, tout comme le prestige exercé sur les joueurs et les grandes foules n'ont pas manqué, comme chaque an, de créer la fameuse ambiance de Coupe.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on espère en l'étoile des siens mais aussi on se prend à craindre leur élimination.

Le lendemain donc, à Paris, Marcellin Léon, Lille, Clermont-Ferrand, Reims, Nancy, Rouen, nous enregistrons de beaux succès d'autant, une ferveur encore plus grande que l'an passé a pareil stade de l'épreuve et des combats homériques.

Le moment semble venu de fixer nos prévisions et d'afficher nos préférences.

Metz aura-t-il sa revanche ?

Finale ayant la lettre, a-t-on écrit un peu partout... Titre un peu pompeux en vérité, et qui a tout le moins resté vexant pour les autres candidats à cette belle journée de mai.

Un match Metz-Sète, cependant, ne peut qu'en être un beau match. Nous entendons par là une lutte vigoureuse émaillée de belles actions. Emailée, seulement, car le souci de la qualification passe souvent, en pareille circonstance, avant la démonstration.

Nombreux sont sans doute ceux à admettre que l'heure des succès proche des Sétois. Si les Dauphins conservent comme toutes les équipes, une chance sérieuse, n'empêche qu'on aurait grand tort de croire que le succès de dimanche peut malheureusement comporter une deuxième édition. En la circonstance même, les Messins nous paraissent mieux placés. Nous ne serions pas autrement surpris d'apprendre qu'ils ont pris leur revanche.

Un Racing incomplet... Un Moulouze décide

A Nancy, le Racing dont l'équipe est en grande forme part nettement favori. Les Parisiens, toutefois, s'engagent incomplets : Aston et Zatelli notamment n'ont pas signé avant la date extrême du dix août. Or, l'absence de ces deux avantages doit effacer.

A Chambéry, la sélection du Lyonnais devrait se qualifier pour la demi finale de la Coupe Interligues

1/4 de finale
Chambéry. — Lyonnais contre C. Midi.

La sélection du Lyonnais rejoue aujourd'hui, à Chambéry, son match contre la Ligue du Midi.

Les gens du Sud-Ouest ont renforcé leur équipe précédente en y incorporant le demi-centre autrichien Horwath, qui joue actuellement à Montauban.

Les Lyonnais, sagement, reprennent les mêmes hommes.

La Loire fournit à nouveau le Régional Badoll et Varinier, de Côte-Chaudie.

Les Lyonnais, But : Rock (Seignier), arrières : Loggio (Chambéry), Sistach (Chambéry) ; demis : Chamant (Ravel), Horwath (Montauban), Favares (Revel) ; avants : Montaigne (Bucigny), Ricard (Montauban), Montesban (Revel), Gros (Cazères), Léon (Cazères).

Arbitre : M. Voiplard.

Championnats du Lyonnais

HONNEUR

Saint-Chamond. — C. O. Saint-Chamond contre C. A. Gapençais.

PROMOTION

Groupe Loure, Drôme, Ardèche

Rochefort-Molière. — C. S. Union contre Roanne.

DEUXIÈME SÉRIE

Groupe A

Roche-la-Molière. — C. O. Roche contre la Rivière.

Groupe B

Saint-Etienne. — Espagne contre Usso.

Le Chambon-sur-Lignon. — A. S. Chambon contre St-Didier.

La Talaidière. — La Talaidière contre C. S. Soleil.

POULE A

Rive-de-Gier. — Rive-de-Gier contre Saint-Etienne S. C.

Saint-Etienne. — A. S. Saint-Etienne contre Côte-Chaudie.

POULE B

Montbrambert. — Montbrambert contre A. S. Etivalière.

St-Étienne. — Lycée contre Unité.

St-Étienne. — A. S. S. E. (3) contre A. S. Etivalière (2).

St-Étienne. — A. S. S. E. (4) contre A. S. S. E. (2).

CHEZ LES MINIMES

Roche-la-Molière. — C. O. Roche contre Firminy.

Montbrambert. — Montbrambert contre C. S. Union.

Saint-Etienne. — Lycée contre A. S. Etivalière.

Saint-Chamond — Saint-Chamond contre C. S. Soleil.

PROMOTION

Auxonne. — J. O. Creusot contre C. Auxonne.

Montceau-les-Mines. — C. S. Montceau-Orlans contre U. S. Polonia St-Vallier.

Auxerre. — U. S. Blanzay contre A. V. S. Auxerre.

Beaune. — C. S. Louhans contre Fils de France de Beaune.

Chalon-sur-Saône. — F. C. Lamarche contre F. C. Chalon.

PREMIERE DIVISION

Groupe pays minier

Gueugnon. — C. S. Sanvignes contre A. S. Gueugnon.

JUNIORS

Montceau-les-Mines. — S. C. Montceau-Orlans contre U. S. Poitiers-Saint-Vallier.

Gueugnon. — A. S. O. Paray contre A. S. Gueugnon.

Equipe deuxièmes

Groupe A

Ste-Sigolène. — Ste-Sigolène contre La Vaillante.

Equipe troisièmes

Groupe B

Ste-Sigolène. — Ste-Sigolène contre La Vaillante.

ter l'efficacité des « ciel et blanc ». Ces derniers auront aussi à compter avec un F.C. de Mulhouse se trouvant fort bien du retour de son ancien entraîneur Hainack.

En définitive, le Racing doit gagner, mais un résultat inverse ne tournera plus glorieux qui constituerait l'avant-dernière étape avant le fameux match joué devant le Président de République.

La proximité de l'apothéose, l'importance des rencontres, tout comme le prestige exercé sur les joueurs et les grandes foules n'ont pas manqué, comme chaque an, de créer la fameuse ambiance de Coupe.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on espère en l'étoile des siens mais aussi on se prend à craindre leur élimination.

Le lendemain donc, à Paris, Marcellin Léon, Lille, Clermont-Ferrand, Reims, Nancy, Rouen, nous enregistrons de beaux succès d'autant, une ferveur encore plus grande que l'an passé a pareil stade de l'épreuve et des combats homériques.

Le moment semble venu de fixer nos prévisions et d'afficher nos préférences.

Metz aura-t-il sa revanche ?

Finale ayant la lettre, a-t-on écrit un peu partout... Titre un peu pompeux en vérité, et qui a tout le moins resté vexant pour les autres candidats à cette belle journée de mai.

Un match Metz-Sète, cependant, ne peut qu'en être un beau match. Nous entendons par là une lutte vigoureuse émaillée de belles actions. Emailée, seulement, car le souci de la qualification passe souvent, en pareille circonstance, avant la démonstration.

Nombreux sont sans doute ceux à admettre que l'heure des succès proche des Sétois. Si les Dauphins conservent comme toutes les équipes, une chance sérieuse, n'empêche qu'on aurait grand tort de croire que le succès de dimanche peut malheureusement comporter une deuxième édition. En la circonstance même, les Messins nous paraissent mieux placés. Nous ne serions pas autrement surpris d'apprendre qu'ils ont pris leur revanche.

Un Racing incomplet... Un Moulouze décide

A Nancy, le Racing dont l'équipe est en grande forme part nettement favori. Les Parisiens, toutefois, s'engagent incomplets : Aston et Zatelli notamment n'ont pas signé avant la date extrême du dix août. Or, l'absence de ces deux avantages doit effacer.

LE CROSS-COUNTRY A VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Sète. Les Dauphins, cependant, ne sont pas les seuls à rester en course. Il y a d'abord Montpellier, le « tombeur de l'O.M. », puis Cannes, ancien finaliste... et Antibes, au jeu coriace et si dangereux pour l'adversaire.

Precisément, les S.O.M. et les Canaris sont les deux adversaires appartenant à stade en plein feu Marseille. Nous espérons croire qu'en l'occurrence les plus acharnés des supporters phocéens ne garderont nulla rancune à ceux ayant fait trébucher leur idole.

Quelque n'opérant plus dans la même catégorie, Cannols et Montpellier n'ont pas une valeur bien différente. Si par exemple Cann ne allait point affirmer le reste des dirigeants nantais, nous espérons la participation de leur ex-autrichien Pollack, et n'ignorant pas davantage que les Rennais Mirançon et Bordin sont partisans doux.

Pour formuler un pronostic, il faudrait connaître la composition respective des adversaires et leur degré de fraicheur. Suivant le vieux proverbe : « Dans le doute abstiens-toi », souhaitons uniquement la victoire du meilleur.

Antibes et Fives ont de grosses chances

Les Lilas semblent n'avoir rien à craindre des deux derniers, dont la tenue est dans le bonheur de deuxième division n'a rien de tellement brillant, et puis, comme le terrain de Rouen semble convenir à merveille aux Nordistes plutôt qu'aux Bordelais, je réfléchis à faire le moins de mal possible.

Allez les « Verts » !

Plusieurs centaines de Stéphanois vont à la recherche d'un titre de championnat, tandis que les deux derniers, dont la tenue est dans le bonheur de deuxième division n'a rien de tellement brillant, et puis, comme le terrain de Rouen semble convenir à merveille aux Nordistes plutôt qu'aux Bordelais, je réfléchis à faire le moins de mal possible.

Reims, désireux de jouer à Paris, insiste pour que la capitale auvergnate accorde le théâtre d'un grand match appelé à faire pour le football, la meilleure des propagandes.

A titres documentaire, tandis que Saint-Etienne se qualifie au détriment de Béthune, les Rénos se qualifient à Lens, en venant difficilement à bout, eux aussi, de l'A.S. d'Havémont, éliminé sur penalty.

En cette circonstance Reims alignait l'équipe suivante : But, Vovard, arr. C. Mercier, Cathelin ; demis : Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Reims. — But : Vovard ; arrières : Snelia et Cathelin ; demis : Peiffert, Galli, Rumelhardt ; avants : Szego, Hartmann, Jack, Hachelouf et Kar-

REIMS
Saint-Etienne contre Reims

Saint-Etienne. — But : Liense ; arr. Biéchert, Röhlion ; demis : Snella, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Reims. — But : Vovard ; arr. Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Antibes et Fives ont de grosses chances

Reims, désireux de jouer à Paris, insiste pour que la capitale auvergnate accorde le théâtre d'un grand match appelé à faire pour le football, la meilleure des propagandes.

A titres documentaire, tandis que Saint-Etienne se qualifie au détriment de Béthune, les Rénos se qualifient à Lens, en venant difficilement à bout, eux aussi, de l'A.S. d'Havémont, éliminé sur penalty.

En cette circonstance Reims alignait l'équipe suivante : But, Vovard, arr. C. Mercier, Cathelin ; demis : Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Reims. — But : Vovard ; arr. Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Antibes et Fives ont de grosses chances

Reims, désireux de jouer à Paris, insiste pour que la capitale auvergnate accorde le théâtre d'un grand match appelé à faire pour le football, la meilleure des propagandes.

A titres documentaire, tandis que Saint-Etienne se qualifie au détriment de Béthune, les Rénos se qualifient à Lens, en venant difficilement à bout, eux aussi, de l'A.S. d'Havémont, éliminé sur penalty.

En cette circonstance Reims alignait l'équipe suivante : But, Vovard, arr. C. Mercier, Cathelin ; demis : Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Reims. — But : Vovard ; arr. Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Antibes et Fives ont de grosses chances

Reims, désireux de jouer à Paris, insiste pour que la capitale auvergnate accorde le théâtre d'un grand match appelé à faire pour le football, la meilleure des propagandes.

A titres documentaire, tandis que Saint-Etienne se qualifie au détriment de Béthune, les Rénos se qualifient à Lens, en venant difficilement à bout, eux aussi, de l'A.S. d'Havémont, éliminé sur penalty.

En cette circonstance Reims alignait l'équipe suivante : But, Vovard, arr. C. Mercier, Cathelin ; demis : Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Reims. — But : Vovard ; arr. Snelia, Odry, Rich ; avants : Pasquier, Casay, Tax, Cabannes, Hes et Beck.

Antibes et Fives ont de grosses chances

Reims, désireux de jouer à Paris, insiste pour que la capitale auvergnate accorde le théâtre d'un grand match appelé à faire pour le football, la meilleure des propagandes.

A titres documentaire, tandis que Saint-Etienne se qualifie au détriment de Béthune, les Rénos se qualifient à Lens, en venant difficilement à bout, eux aussi, de l'A.S. d'Havémont, éliminé sur penalty.

En cette circonstance Reims alignait l'équipe suivante : But, Vovard, arr. C. Mercier, Cathelin ; demis : Snel

Publications de Mariages de Saint-Etienne

Entre :
Allés Jean-Louis, gardien de la paix, rue Dervieux, 4, et Deshors Madeleine-Jeanne-Augusta, sans profession, à Rosières (Haute-Loire).
Avrillon Pierre-Benoit-Marie, frondeur, rue du Coin, 6, et Moulin Cécile-Marie-Pierrette, sans profession, à Saint-Didier-en-Velay (Haute-Loire).
Où ! de belles dragées et des prix au Parrain Prodigue, 6, rue Gérente Tres jolis cadeaux ou timbres OR

Barlet Marcel-Joannès, menuisier-carrossier, rue Bassac-des-Rives, 9, et Ercelle Gorgette-Elise, couturière, rue Charles-de-Freyre, bâtim. 3.
Bouhours Joseph - Antoine Albert, chauffeur d'automobiles, rue de la Talaudière, 10, et Nicolas Marie-Eugénie, plieuse, 2, rue du Progrès.

FOURRURES SCHNEIDER

12, rue Sainte-Catherine. Tél. 41-38

Bureller Paul-Thomas, boucher, rue du Chambon, 12, et Fayard Hélène, cuillière, 17, rue Louis Granger.
Canazzi Eugène-Edouard, facteur de Poste, rue Bonnet, 17, et Moirier Suzanne-Françoise, employée, rue J.-F. Revollier, 21.
Chabanel Jean-Marcel-François, instituteur, à Bon (Loire), et Depaoli Benoîte-Perrine, modiste, avenue de Rochefort, 2.

DRAGEES ECOLATINE CAUTHIER 1. r. Tardy, St-Etienne

Chervalier Jean-Jules, coûteau des Postes, rue Brizard, 11, et Achard Eugénie-Louise, auxiliaire des Postes, rue Marange, 15.
Cortey Jean-Marie, installateur, rue Maengo, 41, et Thivillier Marcelle, canutelle, rue Richard, 4.
Coutan Gabriel-Leon-Marie, employé de chemin de fer, à Feyrur-lez-Aubrais (Loire), rue Pasteur, 4, et Chambe Elise-Jeanne-Marie-Victoire sans profession, 6, rue Théophile-Roussel.

AU BON GOUT 14, rue Gambetta. Maison spécialisée pour Cadeaux de Mariages et Fêtes.

Couturier Roger-Fleur-Joseph, sergent au 38 régiment d'infanterie, à Saint-Etienne, et Facon Jeanne, employée, rue du Grand-Moulin, 13.
Delage Georges-Louis, soldat au 38 régiment d'infanterie, à Saint-Etienne, et Michaud Agathe-Anne, devouée, à Sainte-Croix (Loire), emploieuse de Jean-Joseph, 21.
Delpin-Marc-Joseph, employé, rue du Treuil, 106, et Jurine Josephine-Jeanne, employée, rue de Champagne, 24.

Devin Victor-Marc-Antoine, employé de commerce, rue de Roanne, 43, et Puivertie-Emile, couturière, à Monistrol-d'Allier (Haute-Loire).
Dutour Jean-Félix, ajusteur, 31, rue Charles-Floquet, et Gamet Fernande-Aimée, employée, rue Jean-François-Rivollier, 21.

Alliances dep. 95 fr. Grand choix de bagues fiançailles et cadeaux DELASSALLE

Bijouterie, 1, rue de la République. SES PRIX FONT SA RENOMMEE

Ferriol Auguste-Fleur, employé de banque, rue du Vernay, 42, et Rivarols Jeanne-Claudia, ourdissuseuse, rue Louis-Granger, 19.
Grousson Jean-Louis, employé municipal, lieu du Bernay, maison Brioude, et Roux Marie-Micheline, sans profession, lieu du Bernay, maison Brioude.
Héritier Henri-Samuel, chauffeur d'automobile, rue de la Richelaudière, 67, et Blachon Georgette-Marie-Jeanne, sans profession, 2, rue Emile-Zola.

Achetez vos Meubles en Fabrique PAULET RUE GAMETTE 16 — Choux unique. Garantis. Bas prix... Entrée libre... Livraison gratuite

Loizou Etienne-Pierre, dessinateur, à Roanne (Loire), rue Bravard, 39, et Bardin Augustine, sténodactylographe, à Roanne (Loire), 36, rue Prud'hon.

Maire Albert-Jules-Auguste, dessinateur, à Lyon (Rhône), rue Lamarque, Hotel Marie-Jeanne-Baptistin, sans profession, 7, rue Lamartine.

Malter Gaston-Ernest, tourneur sur métal, à Firminy (Loire), rue Gambetta, 16, et Claret Marie-Victorine, employée de bureau, rue Eugène-Muller, 38.

Mascardier-Marien-Marius-Henri, imprimeur, rue Noël-Blacot, 1, et Combès Marie-Joséphine-Véronique, sans profession, rue Michel-Sorvet, 9.

Meubles FRAPPA le confort, le luxe, la portée de tous 17, RUE GAMMETTA

Serré Armand-Alexis, garde républicain, rue Edouard-Vaillant, et Dubot Augusta-France, sténodactylographie, à Terrenoire (Loire), lieu de la Roche.

Olivier Augustin, chef cimentier, lieu de Lava, maison Robert, et Giudicelli Maria-Giuseppina, débitante, rue Borie, 8.

Palay François-Marius-Étienne, métallurgiste, à Terrenoire (Loire), rue de Lyon, 9, et Poyet Juliette, employée, rue de la Chancé, 4.

Panay Louis, employé aux chemins de fer, rue Ferdinand, 11, et Rev Marie-Jeanne, sans profession, rue Ferdinand, 11.

Très belle salle à manger « Renaissance », très artistique en moyen massif sculpté, grand buffet, chaises cur et fauteuils, complète. Prix : Fr. 7.000. S'adresser M. BOREL, assuranc. 10, rue Georges-Tessier.

ON demande à acheter très bonnes fraises, soit universelles soit verticales. Faire offres CHOBERT, 9, rue Lavoisier.

Suis acheteur tandem occasion et vêtu dame. Faire offre à M. Bachet, 19, rue Charles-Floquet.

A vendre percuteur Grouard, état neuf. Torréfateur gaz 30 kg. S'adresser Ag. HAVAS, N° 1.364.

Très belle salle à manger « Renaissance », très artistique en moyen massif sculpté, grand buffet, chaises cur et fauteuils, complète. Prix : Fr. 7.000. S'adresser M. BOREL, assuranc. 10, rue Georges-Tessier.

Cependant Yann, avec la délicatesse intuitive d'un sentiment démodé, demeurait timide, discret, d'une gaucherie attendrisante. Il avait résolu de ne la contraindre en rien, de lui donner le temps d'oublier.

C'est qu'un rien venant d'elle navrait ce grand enfant ; un détail heureux suffisait aussi à lui rendre l'espérance.

— Elle m'aime, mère Le Quellec, chuchotait-il à l'oreille de la bonne veuve, vous verrez qu'elle m'aime ; je la rendrai si heureuse !

Il le croyait.

Après la noce mélancolique, des jours passèrent, très calmes. Les heures leur étaient mesurées.

Le mari n'avait pas dû parler, il eût différé le mariage. Mais, son service militaire terminé, il venait de trouver un embarquement avantagieux pour deux ans, il fallait donc, bon gré, mal gré, hâter la cérémonie...

Et ce fut une note grave, presque triste.

C'était un calme et superbe crépuscule.

Elle se mit à rêver et, malgré elle, se revint des heures anciennes et innocentes.

Oh ! les lointaines soirs de fiançailles, les beaux soirs de lune fai-sant miroiter l'eau des anges... et sur les vagues calmes l'éclat de mille pierres précieuses !

Comme jadis, ils se séparaient joyeux, Pierre et elle, au seuil des maisons noires où brillaient quelques lumières, timides... Ils

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 6

Allier. — Beaumont, Bourbon-l'Archambault, Château-Dion, Le Mayet-de-Montagne (m. aux vins), Nérac, St-Bonnet-le-Château, Valognes.

Haute-Loire. — Curyes (à Costaros, Paulignac).

Loire. — Balligny (m. aux best. et aux vins), Charanay, Panières, St-Etienne (m. aux best.), St-Galmier (m. aux best.), St-Polignac.

Loiret. — Chateauneuf-de-Randon, Le Collet-de-Dézé, Florac.

Nièvre. — Château-Chinon (m. aux best. et aux grains), Châdes, Luzy, Bouy, St-Sauveur, Autun, Billom, Chapelain.

Puy-de-Dôme. — Aubrac, Billom, Chapelain.

Rhône. — Varennes, Vézelay.

Yonne. — Lamure-sur-Lzergue, St-Laurent-en-Don, Lamure-sur-Lzergue, St-Laurent-en-Don, La Flèche, Saône-Yonne.

Yonne. — Cluny (m. aux animaux gras), Frontenac, Grilly, Lucenay-l'Evième, Auxerre, Pierre-de-Bresse (m. aux vins), St-Léger-sur-Dheune, Tramby.

Mardi 7

Allier. — Bellerive-sur-Allier (m. aux vins), Vuriel, Varennes-sur-Allier (m. aux vins).

Argent-Sur-Sauldre (m. aux vins).

Charente. — Aures-sur-Loire, Langeac.

Haute-Loire. — Feurs (m. aux best.), Roanne (m. aux chev.), Rozières-Côte-d'Aure (m. aux best.), St-Genès-de-F.

Nievre. — Dornes, Moulins-Engilbert.

Puy-de-Dôme. — Alquenes, Eis-Châteldon, Gare, Rochedor, Saumillanges, Vernet-Marguerite (m. aux best.), Le Bois-d'Oligny, Vaugneray, St-Léon, La Clayette, Cussey, Neuville-Saint-Étienne.

Yonne. — Neant.

Allier. — Châtelais (m. aux vins), Bourges, Dompteu, St-Bonnet-le-Château, Vichy (m. aux porcs).

Cher. — Villeyques.

Haute-Loire. — Châtelais, Châtelais.

Loire. — Saint-Diéres-Rochefort (m. aux best.), Saint-Germain-Laval (m. a. v.), St-Hilaire (m. aux best.), St-Jean-d'Angély, St-Jean-d'Angély.

Yonne. — Néant.

Nievre. — Brassy, Luzy (m. aux mout.)

Puy-de-Dôme. — Châtelais-Beaufort (m. aux best.), Condes (m. a. v.), Murols (m. aux fromages et aux best.), Puyrèves (m. aux vins, pores et monts), Riom (m. aux vins, pores et monts), St-André-en-Vivarais (m. aux vins, pores et monts).

Yonne. — St-André-en-Vivarais (m. aux best.), St-Genès-Champanier (m. aux best.), St-Ours-Les-Roches (gare de Vauvante), St-Sauvage (m. aux vins, pores et monts).

Yonne. — St-Genès-Champanier (m. aux best.).

Yonne. — Salornay-s-Guye, Simandre (m. aux animaux gras), Allerey, Beaurepaire, St-Genès-Champanier (m. aux vins), Saint-Martin-en-Bresse (m. aux vins).

Yonne. — Usson-en-Forez (m. aux best.).

Yonne. — Varennes (m. aux best.).

Yonne. — Vézelay.

Vente aux Enchères publiques

Le samedi 11 février 1939, à 14 h. 30, à Firminy, avenue de la Gare, maison Saizet (place Vincent-Brunon), dépendant de la succession de Mme Allirol, d'un

Mobilier de Ménage

EN BON ETAT

Un fourneau émaillé, deux buffets de cuisine, 2 tables, 2 gardes-habits, 8 chaises, une charoanière, une caisse à charbon, un petit placard, une horloge, 2 lits bois garnis dont 4 bons matelas, une glace, une chaise-languie, carpettes, vaisselle, verroterie, linge et vêtements divers, petit lot de charbon, etc..

AU COMPTANT, 10 % en sus

Erratum

Etude de M^e Jacques LAFFAY, à Saint-Etienne, rue du Général-Foy, 2, en M^e André FIELOUX, avoué à Saint-Etienne, rue d'Arcos, n° 3, et de MM. les Commissaires-Priseurs de la ville de Saint-Etienne.

Vente aux Enchères publiques sur conversion de saisie

En treize lots séparés avec enchère générale sur l'ensemble des treize lots réunis, le mercredi 22 février 1939, à 9 heures, à Saint-Etienne, rue du Général-Foy, 2, en l'Etude de M^e LAFAY, notaire, par le ministère de M^e Laffay et de M^e Dorne, l'un des Commissaires-Priseurs de la ville de Saint-Etienne.

De FONDÉ DE COMMERCE à succès divers articles d'alimentation générale et divers articles appartenant à la Société Coopérative des Mineurs Syndicalistes de la Loire, dont le siège est à Saint-Etienne, rue de la Montat, 94.

Dans l'insertion parue le 25 janvier 1939, une erreur a été commise : LIRE : MISSES A PRIX 12e LOT : Eléments incorporels 4.000 francs au lieu de 40.000 fr.

13e LOT : Eléments incorporels 500 francs au lieu de 4.000.

Etude de M^e DENIEUIL, notaire à Saint-Etienne, 3, place du Peuple.

VENTE A L'AMIABLE aux enchères publiques, d'un ENTHAIN DE FERME, le Dimanche 12 Février 1939, à 12 h. 30, au Breuil, commune de Rochechâtre, au domicile de Mme veuve Despinasse.

5 vaches, dont 1 fraîche au lait pas de fièvre aphétive, 1 génisse, 1 chèvre, poules, deux chiens, 1 vache noir, 1 chandelle, 1 charnière, 1 ferme, 1 brabantelle, 1 coquelin, 1 fourche, 1 pique, 1 pataugeau, 1 charme biche, 1 loit, 2 sacs, 2 balles, 1 table de cuisine, 3 jous, 1 banc de menuiser, 1 machine à coudre, 1 machine à percer, 1 étau, 1 cuve, tonneaux, foin, paille.

Au comptant et 5 % en plus.

Etude de M^e BAYLE, Notaire à Navers.

A vendre à l'amiable MAISON D'HABITATION

élevée sur cave et garage de six pièces au rez-de-chaussée, trois pièces au premier étage et grenier. Jardin. Le tout entièrement clos, d'une superficie de 34 ares environ. Située à Tressanges (Nièvre). Pour tous renseignements, s'adresser au notaire 10, rue Vauban, à Nevers.

VILLE DE SAINT-ETIENNE

Fourniture de Tissus pour l'ouvrage municipal de Couture

Le Maire de Saint-Etienne invite les concitoyens à faire pression sur la fourniture des tissus nécessaires à l'Ouvrage, à adresser leurs offres avec échantillons aux Secrétariats de la Mairie, jusqu'au 13 février, dernier délai.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Office Social (n° 24).

Cours d'achat de la Maison DESIRE Houg.

Téléphone 57-39

5, rue de la Bourse, SAINT-ETIENNE

OR POUR LA FONTE

Or fin, le gramme..... 42 30
Or fin, le litre..... 35 00
Or métangé 28 00

Achat de monnaies, vieux deniers, brillants, pierres précieuses

Vous qui êtes exposé au froid vous n'aurez plus à craindre

Bronchite, Rhume, Grippe, Catarrhe, Asthme, Enroulement, Emphysème

donc la persistance toujours redoutable peut être vaincue et mettre vos jours à danger. Pour briser sûrement chacun de ces maux, il suffit de prendre dès l'apparition des jours humides, du froid, régulièrement la



TERPINE TOUX du MÉZENC (ELIXIR) TOUX TOUX

<p

